

Bulletin provincial



N° 04

2016

22 JUIN

Service des examens provinciaux

EXAMENS PROVINCIAUX

Objet : **Organisation d'une commission de sélection pour le recrutement d'auditeurs A1 technique et A4 spécifique pour le Service d'Audit Interne Provincial (AIP)**

Appel à candidatures

1. Conditions de participation :

- Jouir des droits civils et politiques ;
- Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;

Pour le niveau A1 technique :

- Être titulaire d'une Licence ou d'un Master en Sciences de Gestion (une attention particulière sera accordée aux titulaires d'un Graduat/Baccalauréat en Comptabilité complété d'un Master en Gestion).

Pour le niveau A4 spécifique :

- Être Ingénieur de Gestion ou titulaire d'une Licence/d'un Master en Sciences de Gestion (120 crédits) option audit ou être titulaire d'une Licence/d'un Master en Sciences de Gestion et justifier d'une expérience d'au moins 3 années en cabinet ou service d'audit.

2. Contexte de la fonction :

Depuis 2009, la Province de Hainaut s'est dotée d'une direction d'audit interne (l'AiP). Répondant aux standards professionnels en vigueur, le service dispose d'un double rattachement lui garantissant un fonctionnement efficace, en toute indépendance et objectivité. Ainsi, sa direction dépend directement du Directeur général provincial et fonctionnellement du Comité d'audit (composé de membres indépendants).

Le périmètre d'intervention de l'audit interne provincial intègre l'ensemble des services provinciaux et les asbl para-provinciales. Les missions font l'objet d'une planification pluriannuelle et sont déterminées à partir des risques majeurs auxquels est exposée l'organisation. Les thématiques abordées concernent les processus de gestion de l'ensemble des services opérationnels et administratifs provinciaux (HR, finances, IT,...).

Le Service assure également l'audit externe annuel des asbl para-provinciales.

3. Contenu de la fonction :

De façon générale, en tant qu'auditeur interne (m/f/x), à travers les missions que vous exercerez seul(e) ou en équipe, vous aurez comme responsabilités :

- D'évaluer le contrôle interne et de vous assurer de la conformité des entités auditées avec le cadre légal ou réglementaires ;
- D'identifier les risques et de vérifier l'existence, l'application effective et l'efficacité des activités de contrôle permettant de les maîtriser ;
- De formuler des recommandations visant à fiabiliser les processus et à améliorer la performance de l'organisation ;
- De donner un avis sur la pertinence des plans d'actions correctifs proposés par les audités ;
- De contribuer au partage et à la diffusion des bonnes pratiques rencontrées lors de vos missions afin de participer à l'objectif d'amélioration continue de l'organisation.

Attentes particulières :

Pour le niveau A1 technique, auditeur externe

- o Auditer la conformité des structures asbl aux obligations légales applicables à ces entités, en appliquant le référentiel mis à disposition par l'AiP.
- o Contribuer à la prévention, à la maîtrise des risques de gestion de ces structures.

Pour le niveau A4 spécifique, auditeur senior

- o Auditer la conformité des structures asbl aux obligations légales applicables à ces entités, en appliquant le référentiel mis à disposition par l'AiP.
- o Assurer le rôle de relais pédagogique en matière de contrôle et d'audit internes.
- o Piloter et organiser des missions d'audit.
- o Encadrer opérationnellement une équipe d'auditeurs.

4. Profil :

Compétences génériques attendues :

- Capacité de travail autonome et de prise d'initiatives : aller chercher l'information au-delà de celle immédiatement disponible
- Esprit critique et grande curiosité intellectuelle (étude personnelle)
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Parfaite maîtrise du français
- Aptitude à une rédaction claire et concise : constats, recommandations, conclusions

- Bonne communication orale, capacité de prise de parole en public
- Capacité d'écoute, sens de la diplomatie, aisance relationnelle
- Capacité à placer la relation avec les audités au bon niveau (professionnalisme et empathie sans complicité)
- Capacité à rester dans le cadre de la mission confiée
- Capacité à respecter les règles déontologiques et une méthodologie de travail standard
- Capacité à organiser son travail et ses tâches de façon à respecter les délais
- Faire preuve de rigueur dans la prise de notes et dans la tenue des dossiers
- Souci de la qualité de ses productions
- Capacité et volonté de travail en équipe dans un environnement pluridisciplinaire
- Capacité de coordination d'actions
- Flexibilité

Compétences techniques, informatiques et/ou expériences utiles :

- Expérience professionnelle pertinente dans/pour la réalisation d'audits financiers, organisationnels ou autres
- Connaissances du cadre de référence COSO, des normes d'audit de l'IIA, référentiel INTOSAI, Normes ISO9001, procédures de contrôle externe, comptabilité générale, comptabilité publique, statistiques
- Très bonnes connaissances des outils bureautiques de base (Word, Excel, Powerpoint,...)
- Connaissances en Lotus Notes, Access et éventuellement SAP
- Connaissances de logiciels d'analyse de données et de gestion de dossiers d'audit (type IDEA/CASEWARE)

5. Barèmes :

• **A1 Technique**

Rémunération minimum/maximum : 35.086,66 €/54.504,00 € (traitement annuel brut, à l'index 1.6084), pécule et allocations réglementaires non comprises), avec la possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé (6 années maximum) et dans le secteur public (prise en compte de toutes les années).

• **A4 Spécifique**

Rémunération minimum/maximum : 42.263,47 €/63.195,99 € (traitement annuel brut, à l'index 1.6084), pécule et allocations réglementaires non comprises), avec la possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé (6 années maximum) et dans le secteur public (prise en compte de toutes les années).

6. Déroulement de la sélection :

Jour 1 :

- Une épreuve écrite comprenant des questions et/ou études de cas en relation avec la fonction
- Tests psychotechniques

Jour 2 :

- Une épreuve orale spécifique visant à mesurer les connaissances, les compétences et les attitudes dans la pratique du métier d'auditeur.

7. Dépôt des candidatures :

Les candidats voudront bien adresser leur lettre de motivation, un curriculum vitae (CV), une copie du diplôme et une photocopie recto-verso de la carte d'identité au Service des examens, Delta-Hainaut, avenue du Général de Gaulle 102, 7000 Mons, pour le 22/08/2016 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Remarques particulières :

Les candidats qui ne réunissent pas les conditions requises pour l'admission à la sélection seront informés du motif du rejet.

En cas de recrutement, les documents suivants seront produits :

- un extrait d'acte de naissance timbré ;
- un certificat de bonnes conduites, vie et mœurs ;
- une copie certifiée conforme du titre requis

Si ces documents révèlent, à ce moment que les conditions nécessaires ne sont pas réunies, le candidat ne pourra se prévaloir d'avoir participé aux épreuves d'aptitudes.

Le 22 juin 2016

*Le Directeur général provincial,
P. MELIS*